



Le présent projet est financé  
par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

## Document de Synthèse du Projet ECOPAS – CSO/LA/2017/392-682

### 1. Contexte

Le « Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yembeul Nord – ECOPAS » s'insère dans le programme thématique de l'Union Européenne *Organisations de la Société Civile et Autorités 2014-2020* guidé par le *Programme pour le Changement* qui a comme finalité celle de renforcer la contribution des Organisations de la Société Civile (OSC) en se fondant sur deux piliers fondamentaux qui se renforcent mutuellement : la gouvernance et la croissance inclusive et durable. Au Sénégal, le programme identifie l'implication citoyenne dans la gouvernance de l'Environnement dans la région de Dakar. Le Projet est financé par l'Union Européenne.

### 2. Partenaires

L'initiative ECOPAS est promue par CISV (chef de file), en partenariat avec IPSIA (ONG italienne qui opère dans la banlieue de Dakar pour la justice économique et sociale), FONGS (Fédération des ONG du Sénégal), SUNUGAL (Association socioculturelle de co-développement des ressortissants sénégalais en Italie) et HYDROAID (partenaire opérationnel compétent en matière de gouvernance de l'eau). Ils participent aussi, en tant que partenaires associés, la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols - DEFCCS, la Commune De Milan, le Département de Géographie, Politique et Société de l'Université de Turin, et la Faculté des Sciences et Technique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Le projet ECOPAS est financé par l'Union Européenne.

**3. Zone de réalisation:** Région de Dakar dans les Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt (départements de Guédiawaye) et Yeumbeul Nord (départements de Pikine).

**4. Durée:** 36 mois (1 avril 2018 – 31 mars 2021)

### 5. Brève description:

Le « Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yembeul Nord - ECOPAS » vise à impliquer la citoyenneté dans la gouvernance de l'Environnement dans la Région de Dakar grâce à un processus inclusif d'élaboration des politiques, afin de permettre aux citoyens et à la population, notamment les jeunes, d'exprimer et de structurer leurs revendications collectives. La société civile sénégalaise contribue à introduire une normativité alternative qui amplifie les sources de cohésion sociale et augmente le registre des choix individuels, en ce qui concerne les modèles du comportement civique et communautaire, attitude importante pour le développement durable, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la prise en charge des biens communs. Le Projet vise également à améliorer les moyens de subsistance de la population,



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

en particulier par la création d'emplois, pour un développement économique à faible intensité en carbone, résilient aux changements climatiques, justes, inclusifs et durables sur le plan environnemental. Constatant avec les conclusions insérées dans la proclamation finale de la COP22 (Conférence de Marrakech de sur les changements climatiques) en 2017, à savoir l'intention de prendre des mesures rigoureuses pour lutter contre le défi du changement climatique dans le domaine de l'agriculture, le projet ECOPAS vise à développer une participation effective paysanne et citoyenne aux résultats de l'agro écologie comme combinaison des intérêts économiques et des intérêts écologiques, à travers une utilisation durable des ressources naturelles, à savoir eau, terres et peuplements forestiers (dans ce cas spécifique, la bande de filaos). Les Communes cibles (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord), se situent sur la grande côte, partie des "Niayes", les zones humides côtières du Sénégal. Ces zones constituent des écosystèmes fragiles, riches en biodiversité tout en étant traditionnellement des zones de maraîchage dans un environnement sahélien.

#### Les bénéficiaires directs sont:

- 2000 jeunes, filles et garçons, ayant moins de 35 ans
- 4000 femmes

#### Ces jeunes et femmes se retrouvent dans ces groupes cibles:

- 400 Organisations de la Société Civile, environ une centaine par Commune, associations dont les membres sont agrégés autour des intérêts environnementales, écologiques, de la jeunesse, de la production, transformation, commercialisation agricole.
- 200 MEV - Micro Entreprises Vertes, des secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques, des services environnementaux, de gestion et recyclage des déchets et autres.
- 200 décideurs, définis comme personnes disposant du pouvoir de décision lors du cycle ou de l'action.

Les **bénéficiaires finaux** sont les populations des communes de Sam Notaire (80.000), Ndiarème Limamoulaye (35.000), Wakhinane Nimzatt (90.000) et Yeumbeul Nord (172.000).

#### Résultats estimés:

**R1.** Une Policy territoriale - à usage de tous décideurs - pour la protection des zones côtières, pour une transition agro écologique et pour l'utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers (bande de filaos) est conçue à travers un processus participatif des OSC des 4 Communes.

**R2.** La bande de filaos des 4 Communes est régénérée et cogérée avec les OSC des 4 Communes.

**R3.** 120 Micro Entreprises Vertes (MEV) initiés par jeunes et femmes améliorent leurs performances d'impact environnemental, économique et social dans les secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques et 80 nouveaux emplois "verts" sont créés

#### Actions 1:



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

- Vulgarisation auprès des OSC et des CL des Études Environnementales nationales et internationales sur le changement climatique et les directes conséquences sur le Niaye ;
- Implémentation des résultats des recherches géographiques (mappes et atlas) hydriques et biotechnologiques existantes par les usagers ;
- Formation des groupes cibles en méthodologie participative pour un dialogue structuré (exemple de bonne gouvernance de la ressource eau) ;
- Formation continue des OSC en leadership, représentativité et redevabilité des associations.

### Actions 2:

- Identification des OSC des jeunes et des femmes pour la protection des filaos ;
- Production en pépinière de plants inoculés aptes à résister aux longues pauses pluviométriques après leur mise en terre ;
- Reboisement et aménagement durable des périmètres de filaos ;
- Campagne de sensibilisation des populations à la gestion de l'environnement ;
- Articulation des actions de reboisement et aménagement avec la création des nouvelles MEV ;
- Élaboration conjointe et engagement collectif des groupes cibles d'un pacte territorial pour la préservation des filaos, des nappes et pour la prévention de l'imperméabilisation des sols.

### Actions 3:

- Identification et renforcement des 120 micro entreprises des secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques; identification et start-up de 80 nouveaux emplois « verts » ;
- Élaboration participative et apprentissage pour l'implémentation autonome du business plan ;
- Mise en système des Micro Entreprises Vertes des 4 Communes ;
- Expérimentation des biotechnologies pour le maraîchage et pour les pépinières de reboisement ;
- Mise en place de MEV « modèle » (création des jardins maraîchers agro écologiques; valorisation de la Typha pour le bio charbon ; unités de la production de bio-fertilisants, unité de transformation des produits agricoles, purification des eaux, production de semence, de plantes et compost).